


Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Mai 2016

Consultation et plan d'action sur la maltraitance

Le président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté, a participé à une journée de consultation, le 10 mai, à propos de la maltraitance. Cette consultation était organisée par le Secrétariat aux aînés, dans le cadre des travaux entourant l'élaboration du *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées (PAM) 2017-2022*.



La consultation a porté sur quatre thèmes identifiés dans le document de consultation du Secrétariat. Ces thèmes sont les suivants :

- 1 Rejoindre les personnes âgées dans tous les milieux de vie.
- 2 Favoriser une culture de bienveillance envers les personnes âgées.
- 3 Renforcer les actions concernant la lutte contre la maltraitance financière et matérielle envers les personnes âgées.
- 4 Répondre aux besoins de chacun dans un contexte de diversité sociale et de pluralité des modèles d'aînés.

Le temps alloué aux participantes et participants étaient toutefois compté! Chaque personne avait un temps de parole de 2 minutes et 30 secondes en avant-midi, puis un autre de 2 minutes et 30 secondes en après-midi!

L'AREQ a également été invitée à livrer le fruit de ses réflexions dans un mémoire, qui sera déposé au Secrétariat aux aînés d'ici le 16 mai. Il sera par la suite déposé sur le site Internet de l'AREQ, sous l'onglet [Publications](#).

Dans ce numéro

Consultation sur la maltraitance	1	Campagne contre l'homophobie et la transphobie	5
Assemblées générales régionales	2	Fondation Laure-Gaudreault	6
Sessions de préparation à la retraite	2	Nos comités à pied d'œuvre	7
Capsule vidéo sur les assurances	3	Impôt et frais de scolarité	7
L'AREQ et les gaz à effet de serre	4	Programme <i>Toujours en action</i>	8
Un marché d'alimentation « zéro déchet »	4		

Blitz d'assemblées générales régionales

La ronde des assemblées générales régionales (AGR) annuelles de l'AREQ s'amorcera au cours des prochains jours. Ces rencontres très importantes dans la vie démocratique de l'Association permettront à nos membres de faire le point sur différents dossiers qui les préoccupent : retraite, assurances, condition des femmes, condition des hommes, action sociopolitique, environnement et développement durable, etc.

Date	Région	Ville
17 mai	Abitibi-Témiscamingue (08)	Amos
24 mai	Estrie (05)	Sherbrooke
25 mai	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles-Côte-Nord (01)	Baie-Comeau
	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	Saguenay
	Outaouais (07)	Ottawa
	Montérégie (09)	Longueuil
26 mai	Laval-Laurentides-Lanaudière	Blainville
2 juin	Québec-Chaudière-Appalaches (03)	Saint-Henri-de-Lévis
	Cœur et Centre-du-Québec (04)	Shawinigan
	Île de Montréal (06)	Montréal

* Les dates et les coordonnées complètes des AGR sont reproduites dans le magazine *Quoi de neuf* du printemps 2016.



Près de 1 200 personnes ont assisté à nos sessions de préparation à la retraite

Le calendrier 2015-2016 des sessions de préparation à la retraite de l'AREQ s'est conclu avec une session à Gaspé, les 6 et 7 mai.

Rappelons que ces sessions s'adressent aux membres de la CSQ et de ses syndicats qui prendront leur retraite d'ici cinq ans. Les conjoints des membres sont également invités à participer.

Les sessions s'articulent autour de cinq conférences : les aspects psychosociaux, juridiques et financiers, de même que le régime d'assurance collective d'ASSUREQ et les régimes de retraite.

Au total, près de 1 200 futurs retraités et retraitées ont assisté cette année à l'une des onze sessions organisées à travers le Québec.

Pour plus de détails, veuillez visiter la section [Préparation à la retraite](#) sur le site Internet de l'AREQ. Le calendrier 2016-2017 sera dévoilé en juin.



Une [3^e capsule vidéo](#) sur les assurances est maintenant disponible sur le site Internet de l'AREQ. Cette capsule explique comment faire une réclamation pour des frais médicaux couverts par le régime d'assurance ASSUREQ en utilisant le service de réclamation Web du site Accès | assurés de SSQ.

Un document d'information pour chaque capsule est disponible pour les personnes désirant suivre la procédure écrite. D'autres capsules sont également disponibles :

Capsule 1
Comment s'inscrire au site Accès | assurés de SSQ

Capsule 2
Comment obtenir un relevé pour fins d'impôt

Pour consulter les capsules précédentes ainsi que les documents d'information qui s'y rattachent, rendez-vous à areq.lacsq.org dans l'onglet Services.

D'autres capsules s'ajouteront au cours des prochaines semaines.

L'AREQ sur la place publique (communiqués)



26 avril

Une nouvelle coalition revendique le maintien du Commissaire à la santé et au bien-être

3 mai

L'AREQ appuie le recours judiciaire intenté par le Réseau FADOQ pour empêcher les frais accessoires en santé

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à areq.lacsq.org.

L'AREQ compense ses gaz à effet de serre

Lors du dernier conseil national, l'AREQ a invité la coopérative [Forêt d'Arden](#) afin de faire la mesure et la compensation des gaz à effet de serre (GES) engendrés par le déplacement des personnes participantes à l'instance.



Forêt d'Arden est spécialisée en éducation relative à l'environnement (ERE). Sa mission est d'élaborer et de mener des projets permettant de comprendre et de soutenir l'engagement écocitoyen par une approche créative, ludique et positive. La compensation financière versée par l'AREQ pour ses émissions permet de contribuer plus spécifiquement au financement de la [Bourse du carbone Scol'ERE](#), qui vise l'adoption de nouvelles habitudes de vie écoresponsables par la formation d'élèves à l'école primaire.

C'est ainsi qu'en compensant 11,21 tonnes de CO₂, l'AREQ permettra la mise en action de 15 élèves! Ceux-ci seront mobilisés par l'équipe de la Forêt d'Arden afin de réaliser des projets en réduction des GES dans leurs écoles et avec leur famille.

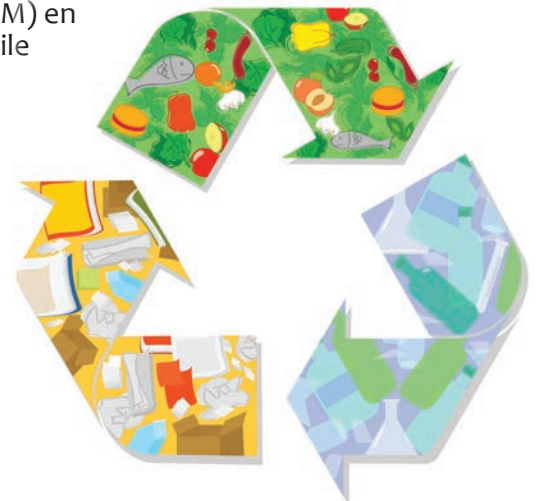
Un marché d'alimentation « zéro déchet » fait son apparition au Québec

Croyez-vous que le mode de vie « zéro déchet » est un projet difficile, voire impossible à réaliser?

Et bien quatre étudiantes de l'université du Québec à Montréal (UQAM) en sciences de l'environnement souhaitent vous rendre la tâche plus facile en lançant, cet été, la première succursale d'une épicerie écologique « zéro déchet »!

Leur commerce, nommé [LOCO – Épicerie écologique](#), offrira, d'abord à Montréal, la possibilité à ses clients de se procurer une grande variété de produits d'alimentation et d'entretien ménager écologiques en vrac. Puisque 80 % des emballages consommés par les ménages proviennent des achats courants, les cofondatrices de cette entreprise souhaitent s'attaquer au problème de la surconsommation en amont et aider leur clientèle à pratiquer facilement la réduction à la source.

La première succursale sera implantée dans le quartier Villeray, à Montréal. Le concept pourrait bientôt s'étendre partout au Québec.



Campagne contre l'homophobie et la transphobie



La Fondation Émergence a récemment lancé une campagne de sensibilisation sous le thème « [L'homophobie et la transphobie affectent tous les âges](#) ». Cette campagne connaîtra son dénouement le 17 mai, à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

Le visuel de la campagne présente le regard rempli de sérénité de personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et transidentitaires (LGBT).

« Les personnes âgées LGBT ont connu la criminalisation, la pathologisation médicale et la condamnation religieuse de l'homosexualité et de la transidentité, qui sont à l'origine des préjugés et des stigmatisations qui persistent aujourd'hui, notamment dans le monde des aînés. Pourtant, grâce à leurs luttes, les jeunes bénéficient davantage de liberté aujourd'hui. C'est le moment de raconter aux jeunes l'histoire des droits des personnes LGBT et de leur rappeler que rien n'est acquis », constate le président de la Fondation Émergence, Claude Leblond.

Soutenir la campagne

La Fondation Émergence compte sur la participation du public pour faire de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie 2016 une réussite. L'organisme encourage l'ensemble de la population à diffuser les [outils de communication](#) tant dans les médias numériques qu'en résidence pour les aînés, en milieu de travail et dans les établissements scolaires.



Pour plus de détails, visitez le homophobie.org.

Soyons solidaires et donnons généreusement à la Fondation Laure-Gaudreault



Cela fait partie de la vie. Chaque année, nous perdons des êtres chers : des parents, des amies ou amis ou des connaissances. Personne n'y échappe. Certains départs sont prévisibles, d'autres nous surprennent; mais toujours, cela nous rappelle des souvenirs et nous invite à la solidarité.

Plusieurs secteurs ont des politiques qui leur permettent d'être présents auprès des proches pour exprimer leurs sympathies. Dans plusieurs cas, ils vont en profiter pour faire un don à la FLG en utilisant les cartes de condoléances de la Fondation ou en faisant un don par chèque.

On peut également inviter les membres, les familles et nos amis à faire un don personnel à la Fondation en hommage à la personne décédée. Le [site de la FLG](#) permet de faire un don en ligne et le secrétariat se charge de faire le suivi auprès de la famille. La fondation dispose d'enveloppes pour recueillir les dons et chaque secteur peut en avoir en réserve.

Enfin, il est possible d'insérer dans les avis de décès une invitation à faire un don, tel que l'a fait la famille d'Yvon Charbonneau, ex-président de la CSQ et parrain du 25^e anniversaire de la FLG, à la suite de son décès. Nous avons ainsi pu exprimer nos sympathies à la famille et notre appréciation de leur engagement envers la Fondation, en ces moments difficiles. Un exemple à suivre!

Robert Gaulin
Président de la FLG



Activités prévues en mai

6 mai

Session de préparation à la retraite (Gaspé)

11 mai

Conseil d'administration

12 mai

Conseil d'administration d'ASSUREQ

12 mai

Comité national de la condition des hommes

12 mai

Groupe de travail sur l'organisation du Congrès (GTCC)

30 mai

Comité national de l'action sociopolitique

31 mai et 1^{er} juin

Conseil exécutif



Nos comités à pied d'œuvre

Voici les résumés des principales rencontres de comités s'étant tenues depuis la dernière parution du Focus :

Statuts et règlements (13-14 avril) : Les membres du comité national ont poursuivi leur travail sur l'harmonisation des statuts et règlements au regard des processus électoraux à tous les paliers de l'AREQ. Ce minutieux travail se déroulait en prévision de la présentation d'un premier projet de document au CA de l'AREQ, en juin. L'objectif ultime est de présenter pour adoption les statuts et règlements révisés au Congrès de 2017.

Condition des hommes (14 avril) : Les responsables sectoriels ont participé à une journée de formation, à Québec. En avant-midi, les personnes présentes ont eu l'occasion de participer à des ateliers de discussion sur les besoins spécifiques des hommes retraités et âgés. Cette réflexion constituait la suite logique des ateliers tenus le 17 novembre 2015 lors de la rencontre des responsables régionaux.

Les responsables sectoriels ont ensuite fait le bilan des activités entourant la Journée internationale des hommes 2015, puis, en après-midi, ils ont été invités à donner leur point de vue sur le thème à retenir en 2016. Enfin, ils ont assisté à une conférence de Jacques Roy, sociologue et professeur retraité du Cégep de Sainte-Foy également membre de l'AREQ. Sa conférence était intitulée « Des conditions pour une retraite épanouie chez les hommes ». Monsieur Roy a offert de bonnes pistes de réflexion, puis a échangé avec les participants.

Impôt et frais de scolarité universitaires



Si vous étudiez dans une université québécoise à temps partiel, vous avez sans doute réclamé, dans votre déclaration de revenus du Québec, les frais de scolarité émis par votre université au moyen d'un Relevé 8.

Depuis le début de l'année 2016, Revenu Québec interprète de façon plus restrictive le texte du guide de l'impôt pour n'accorder la déduction des frais universitaires qu'à des cours liés à l'exercice d'une activité rémunérée. Dans certaines situations, le ministère peut réclamer le remboursement de leur déduction pour les trois dernières années. Si vous avez reçu un avis de cotisation vous refusant cette déduction, vous pouvez contester dans les 90 jours suivant la date de cet avis en portant plainte par téléphone à Revenu Québec au 1 800 827-6159 ou par écrit en remplissant le [formulaire d'avis d'opposition](#) disponible sur Internet.

Programme *Toujours en action* (PTEA)

Le temps est maintenant venu de nous faire parvenir vos projets *Toujours en action* pour l'été 2016. Voici la façon de procéder que vous soyez membre, présidente ou président de secteur ou encore présidente ou président de région.



Le membre

Le membre doit communiquer avec la personne présidente de secteur pour recevoir le formulaire des PTEA. Par la suite, il le remplit et le retourne à la personne présidente de secteur.

La personne présidente de secteur

À son tour, la personne présidente de secteur fait parvenir le formulaire à la personne présidente de région. En aucun cas, le formulaire n'est envoyé directement au siège social.

Les formulaires ainsi que les renseignements relatifs au programme sont disponibles sur le site Internet de l'AREQ dans l'[extranet](#), dans la section conseil national.

La personne présidente de région

Toutes les demandes de projets doivent être acheminées au siège social uniquement par la personne présidente de région.

Le projet envoyé **par courriel**, par la personne présidente de région, fait foi de signature. **L'envoi postal n'est donc plus nécessaire.** La date limite pour recevoir les demandes est le 22 juin.

Il est important d'utiliser le formulaire du triennat 2014-2017 et de sélectionner la case de dépôt des projets, soit le 22 juin (été) ou 1^{er} décembre (automne).

Le formulaire doit être acheminé à Lucie Genest, à l'adresse courriel suivante : genest.lucie@areq.lacsq.org.

Pour nous joindre

Rédaction et coordination

[Dominic Provost](#)

Participation

Tommy Bureau-Boulé
Doris Dumais
Johanne Freire
Robert Gaulin
Ginette Plamondon

Conception et réalisation

[Martine Faguy](#)

Relecture

Nathalie Dion
Martine Faguy

